








## Fusions et Acquisitions : Anticiper et satisfaire vos besoins stratégiques

Vous pratiquez ou intervenez régulièrement dans des opérations de croissance et de haut de bilan (fusions-acquisitions, private equity, joint-ventures, restructurations, ...). Votre temps est compté et vous recherchez des solutions permettant la concrétisation rapide de vos transactions en vous apportant un avantage technique et commercial sur ce marché très concurrentiel.

AIG est la première Compagnie d'assurance à avoir mis en place en France une unité dédiée aux opérations de Fusions et Acquisitions.

Nous avons conçu 7 offres d'assurance spécialement pertinentes à l'occasion de certaines de vos opérations :

-  Assurance de garantie de passif
-  Rachat de sinistre
-  Rachat de responsabilité
-  Opinion fiscale
-  Programme de portefeuille
-  Placement sur un marché réglementé (« Securities Offering Liability Insurance »)
-  Solutions environnementales

AIG fait partie d'un réseau global sans égal qui nous permet ainsi de fournir à nos clients une assistance, quel que soit le lieu où ils peuvent avoir un besoin d'assurance ou de services financiers.

Des représentants Fusions & Acquisitions de AIG sont présents dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Pour en savoir plus, retrouvez nos fiches descriptives de chaque solution sur notre site [www.aig.com](http://www.aig.com) ou demandez-les à votre Courtier d'assurance habituel, ou encore contactez l'une de nos unités Fusions et Acquisitions.